

Sacrements et de prêcher la parole de Dieu.

*De qui vient le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques?*

Le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques vient de Jésus-Christ, qui l'a donné aux Apôtres, pour le transmettre aux Evêques et par les Evêques aux Prêtres.

*Quels sont ceux qui peuvent donner le Sacrement de l'Ordre?*

Les Evêques seuls peuvent donner le Sacrement de l'Ordre.

*Quelles sont les dispositions pour recevoir le Sacrement de l'Ordre?*

Il faut être appelé de Dieu à l'état ecclésiastique, et y entrer avec le seul désir de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

*Est-ce une grande gloire et un grand bonheur d'être appelé à l'état ecclésiastique?*

Oui; c'est une grande gloire et un grand bonheur d'être appelé à l'état ecclésiastique.

*Pourquoi dites-vous que c'est une grande gloire?*

C'est une grande gloire d'être appelé à l'état ecclésiastique, parce que les prêtres sont les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu, les pasteurs et les médecins des âmes, les docteurs des fidèles et la lumière du monde.

*Pourquoi dites-vous que c'est un grand bonheur d'être appelé au Sacerdoce?*

C'est un grand bonheur d'être appelé au Sacerdoce, parce que le prêtre, par l'effet de sa consécration à Dieu et de sa séparation du monde, est à l'abri de beaucoup de dangers et